



ELEVES ENTRANT AU
Lycée Jean-Baptiste POQUELIN en
2nde Générale ou Professionnelle



Bonjour,

Vous avez été affecté au Lycée Jean Baptiste Poquelin et nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre beau lycée.

Deux étapes sont encore à franchir pour valider définitivement votre inscription:

- 1- Vous connecter via les téléservices pour accepter cette affectation, comme le collège vous l'a indiqué.
- 2- Télécharger les différents documents joints à ce message, les compléter, préparer les pièces demandées et venir au lycée, **lundi 6 juillet** en respectant les créneaux définis pour valider définitivement votre inscription.

Voici ci-dessous la liste des documents que vous devrez rapporter **lundi 6 juillet** prochain par ordre alphabétique : nom commençant par la lettre de **A à G à 8h30**, de **H à M à 10h**, de **N à T à 13h30** et de **T à Z à 15h30**.

- Fiche d'affectation AFFELNET que vous récupérez via les téléservices ou via votre collège
- Fiche d'inscription 2020/2021 téléchargée depuis le site du lycée et dûment complétée en collant une photo d'identité récente **collée**
- Un RIB
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- EXEAT (fourni par votre établissement d'origine)
- les bulletins scolaires de l'année 2019/2020
- Une photo supplémentaire récente d'identité avec le nom et le prénom de l'élève au dos qui servira à établir votre carte d'accès au lycée
- l'attestation CAF
- Un chèque de 80€ à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Poquelin** pour ouvrir le compte de demi-pension.

Une fois tous ces documents remis au lycée, vous serez en vacances bien méritées en cette année si particulière.

A très bientôt.

La Direction